

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice <b>18</b>	L'an deux mil sept
Présents 17	Le 31 janvier
Votants 17	Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François GAUJOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 janvier.

**Présents** : Mmes EMIN, LAURENT, LEQUIEN, MARRANT, PERIER-CAMBY, PEYLIN, RONDELET.

Mrs. BARALDI, BARNIER, BERENGER, GUILLON, PERRET, ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHER.

Absents : M. FUGIER

**Secrétaire de séance** : Maurice Stefanuto

**AMENAGEMENTS PARKING DE LA POSTE**

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les principes de participation du Conseil général dans le cadre du dispositif d'aides aux communes pour leurs dépenses d'investissement "Les Contrats Territoriaux".

Le parking devant la poste situé rue du Tram doit être aménagé dans le cadre de l'aménagement global de la circulation et de l'amélioration de la sécurité dans le bourg. Ces travaux seront effectués à l'occasion de la création du rond point de la Mayoussière au carrefour des RD49 et RD49D.

La dépense a été estimée à 46 693,50 € HT soit 55 845,43 € TTC.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter les services du Conseil Général afin d'obtenir une subvention pour ces aménagements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité sollicite les services du Conseil général afin d'obtenir une subvention pour le financement de ce programme.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Fait à St Etienne de Crossey  
Le 31 janvier 2007  
Le Maire  
Jean-François GAUJOUR